

**Partie II : Politiques linguistiques,  
documents de cadrage et de  
pilotage de la planification des  
Langues Etrangères Non Officielles**



# VI

## Politiques et planifications linguistiques aux Enseignements Secondaires : cas des Langues Étrangères Non Officielles ou Disciplines Auxiliaires de Médiation au Cameroun

- *Mvogo Mbassi Telesphore*, ([telesphore\\_m@yahoo.fr](mailto:telesphore_m@yahoo.fr)) Université de Bertoua
- *Aboon Thérèse*, ([theresebih50@gmail.com](mailto:theresebih50@gmail.com)), Ministère des enseignements secondaires

### Résumé

Cet article s'intéresse à la question des politiques et planifications linguistiques dans les sociétés multilingues à l'instar du Cameroun, avec un focus particulier sur les Langues Étrangères Non Officielles (LENO), dans un contexte où certains contestent leur présence tandis que d'autres veulent en limiter le nombre. La question posée est celle de la place occupée par ces dernières dans un environnement concurrentiel marqué par la présence des Langues Étrangères Officielles (LEO) et des Langues Nationales (LN). De façon spécifique, l'article examine le cadre normatif institutionnel sous-tendant l'enseignement des LENO et son application aux enseignements secondaires. L'objectif visé est celui de réfléchir sur la détermination d'un modèle de planification linguistique à même de rassurer sur l'utilité des LENO pour une cohabitation harmonieuse avec les autres langues du paysage linguistique camerounais. Au terme d'une recherche documentaire, les données recueillies font état de l'existence d'un cadre normatif national et supra national s'appuyant sur des dispositifs locaux et internationaux de promotions constitués d'instruments, de stratégies diverses au service des LENO. Il ressort toutefois l'absence d'un document de planification formel définissant le rôle des LENO et leur contribution au développement du Cameroun, ainsi qu'un manque de synergie entre les différents partenaires concernés par l'organisation de l'ensei-

gnement et de la promotion de ces dernières. Somme toute, la reconnaissance de l'importance et de l'utilité des LENO passe par la vulgarisation de leur statut de Disciplines Auxiliaires de Médiation (DAM) et l'harmonisation des planifications linguistiques nationales et supranationales.

### **Concepts clés**

Politique linguistique, planification linguistique, éducation multilingue, langues étrangères non officielles, disciplines auxiliaires de médiation

### **Abstract**

*This article explores the issue of language policies and planning in multilingual societies like Cameroon, with a particular focus on Non-Official Foreign Languages (NOFs), in a context where some contest their presence while others want to limit their number. The question posed is that of the place occupied by these languages in a competitive environment marked by the presence of Official Foreign Languages (OFLs) and National Languages (NLs). Specifically, the article examines the institutional normative framework underlying the teaching of NOFs and its application to secondary education. The objective is to reflect on the determination of a language planning model that can reassure the usefulness of NOFs for harmonious coexistence with other languages in the Cameroonian linguistic landscape. Following a documentary research, the collected data reveal the existence of a national and supranational normative framework relying on local and international promotional devices made up of various instruments and strategies in the service of NOFs. However, it appears that there is a lack of a formal planning document defining the role of NOFs and their contribution to Cameroon's development, as well as a lack of synergy between the various partners involved in the organization of teaching and promotion of these languages. All in all, the recognition of the importance and usefulness of NOFs requires the popularization of their status as Auxiliary Disciplines of Mediation (ADMs) and the harmonization of national and supranational language planning.*

### **Keywords**

*language planning, language policy, multilingual education, non-official foreign languages, Auxiliary disciplines of mediation*

## Introduction

L'étude des faits de langue en société (*codification, appareil normatif et législatif, opérations de promotion sociale*) relève du domaine de la *planification linguistique*, en tant que sous-discipline provenant de la matrice plurielle de la *sociolinguistique*, de la *sociologie du langage*, de la *linguistique de contact* (Dell'Aquila e Iannaccaro, 2004, p.11), de la *didactique des langues* et des *sciences politiques* (Cuq et Gruca, 2017, p. 22). Au nombre des axes d'investigations, se situent les sociétés multilingues et multiculturelles, qui sont confrontées aux problèmes d'inégalités entre les idiomes (Daouaga Samari, 2016) et d'inter-compréhension entre les peuples les constituant (Ongue-Ne Essono, 2016).

C'est le cas du Cameroun qui compte 287 langues (Ethnologue, 2023). La cohabitation entre ces dernières, la gestion des conflictualités et les statuts et fonctions assignés aux unes et aux autres sont déterminés par des facteurs sociologiques, historiques<sup>1</sup> et par la politique linguistique étatique. La configuration sociolinguistique fonctionnelle<sup>2</sup> qui en découlera est la suivante : a) les Langues Étrangères Officielles (LEO)<sup>3</sup> constituées du français et de l'anglais pour la communication administrative, inter-ethnique et l'apprentissage scolaire ; b) Les Langues Nationales (LNC)<sup>4</sup> destinées à la communication à l'échelle ethnique (intra-ethnique ou inter-ethnique pour celles qui se sont imposées comme langues véhiculaires ; c) Les Langues Hybrides (LNCH) que sont le *Pidgin-English* et le *camfranglais* qui dérivent de la déformation des LEO associée aux LN camerounaises ; d) Les Langues Étrangères Non Officielles (LENO)<sup>5</sup> enseignées dans le système éducatif camerounais.

L'intérêt de cet article se porte particulièrement sur les LENO. Quelles places occupent-elles dans les politiques et planifications linguistiques au Cameroun ? En se fondant sur l'analyse de contenu, la réponse à cette préoccupation fondamentale permettra d'adresser la question de la légitimité et les conflictualités que leur présence suscite dans un contexte d'éducation multilingue (EML)<sup>6</sup> (Angwah et Tangong, 2022 ; Ngouo, 2022)<sup>7</sup>.

1 Le Cameroun est un protectorat allemand de 1888 à 1914 avant de passer sous mandat et tutelle de la SDN et de l'ONU entre 1914 et 1960 (Ozias Mbida, 2020)

2 Cette configuration est inspirée du modèle d'Ongue-Ne Essono (2016).

3 En plus du statut de Langues Étrangères Officielles, ils ont de plus en plus celui de langue maternelle, surtout dans les grandes agglomérations.

4 Il s'agit des langues maternelles ou premières langues.

5 Par ordre d'insertion dans le système éducatif : l'allemand, l'espagnol, l'arabe, l'italien et le chinois.

6 Selon l'Unesco, l'éducation multilingue fait généralement référence à l'éducation «dans la première langue», c'est-à-dire à la scolarité qui commence dans la langue maternelle, ou première langue, et qui passe à des langues supplémentaires. Cette vision semble mettre les LENO en conflit avec les LEO, les LNC et les LNCH.

7 Angwah et Tangong jugent les LENO nocives à l'épanouissement de l'anglais chez les fran-

## I. Politiques et planifications linguistiques : cadre théorique

À quoi renvoient les concepts politiques et planifications linguistiques? Quelles sont les typologies de planification linguistique existantes et quels en sont les objectifs généraux et fonctionnels? Telles sont les préoccupations adressées dans ce paragraphe.

### I. 1. Définition des concepts

En empruntant le jargon des sciences pures, on qualifie d'*in vivo* l'étude de la gestion du plurilinguisme et du rapport entre les langues et d'*in vitro* celle de l'intervention directe et volontaire du pouvoir politique dans le domaine linguistique (Calvet, 1987, p.153). Les concepts *politiques* et *planifications linguistiques* qui nous intéressent au premier chef rentrent dans la seconde catégorie et ne sauraient être pris pour des synonymes.

La *planification linguistique* se réfère à la «recherche et mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une *politique linguistique*». La *politique linguistique* désigne par contre «l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale». Elle vise à réguler les rapports entre les langues. Pour ce faire, sa définition prend en compte les paramètres historiques, politiques, économiques et idéologiques (Calvet, 1987, p.155).

Sur le plan idéologique et historique, sa définition a suivi deux orientations dans le monde : *essentialiste* d'une part et *constructiviste* d'autre part. L'option *essentialiste* revendique un idéal monoculturel et se manifeste par la valorisation à outrance du monolinguisme pour des objectifs assimilationnistes (surenchère linguistique, restriction du cadre d'expression des langues et cultures locales, conception hiérarchique des langues, instrumentalisation de l'école comme outil d'autorité et de transformation de l'élite). L'option *constructiviste* quant à elle valorise la diversité linguistique et culturelle, la pluralité linguistique des sociétés et défend le droit au multilinguisme pour la personne. Elle est associée à l'idée d'une identité culturelle hétérogène (Ozias Mbida, 2020, p. 173).

Le Cameroun, à l'instar de beaucoup de pays africains plurilingues ayant connu des périodes de protectorat, mandat de la SDN et tutelle de l'ONU, a adopté une formule hybride alliant les deux options.

La politique linguistique peut donc être régionale, nationale, mais aussi internationale. Son efficacité dépendra toutefois de son système de planification (Cuq et Gruca, 2017, p. 23). Il en existe plusieurs types.

---

cophones, tandis que Ngouo propose la suppression de celles qu'il estime inutiles aux aspirations transnationales du Cameroun, notamment l'italien et l'espagnol.

## I. 2. Typologies, objectifs généraux et fonctionnels de la planification linguistique

Dell’Aquila et Iannàccaro (2004, pp. 23-24, 133) distinguent 3 types de planification linguistique, à savoir le *corpus planning*, le *statut planning* et l’*acquisition planning*. La première se réfère à la codification (orthographique, phonétique, morphologique, syntaxique, lexicale) de la langue. La seconde concerne l’ensemble de l’appareil normatif et législatif qui détermine l’usage de la langue, ainsi que les opérations de sa promotion sociale en vue de l’augmentation ou de la consolidation de son prestige. La troisième, plus ou moins entrelacée avec les autres, concerne l’ensemble des interventions publiques qui visent à augmenter le nombre d’utilisateurs potentiels d’une langue. Cette intention n’est pas sans conséquences, surtout dans des contextes plurilingues caractérisés par des rapports sociolinguistiques souvent concurrentiels et conflictuels.

Borello et Al (2016) reprennent ces 3 types dans un tableau en ajoutant une quatrième, à savoir le *prestige planning*, qui se situe dans le champ de l’image des langues. Il s’agit spécifiquement des opérations de promotion par les gouvernements, les groupes de pression, etc.

### Catégories de planifications linguistiques selon Borello et Al (2016)

Planning Categories	Field	Formal Goals	Functional Goals
<i>Status Planning</i>	<i>Society</i>	<i>Status Standardisation: Officialisation Naturalisation Proscription</i>	<i>Revival : Restoration Revitalisation Reversal Maintenance: Inter-lingual, international and communication Spread</i>
Corpus Planning	Language	Corpus Standardisation Graphisation Grammatication Lexication	Lexical and Stylistic Modernization: Purification Reform Stylistic simplification Terminological unification Internalization

Language-in-Education (Acquisition) Planning	Learning	Access Policy Personnel Policy Curriculum Policy Methods and Materials Policy Resourcing Policy Community Policy Evaluation Policy	Reacquisition Maintenance (Foreign Language/Second Language) Shift
Prestige Planning	Image	Language Promotion: Official/Government Institutional Pressure group Individual	Intellectualization: Language of Science Language of Professions Language of High Culture Language of the Law

L'analyse de ce tableau permet de situer la planification des LENO dans l'*acquisition planning* encore appelée *language in education planning* et dans le *prestige planning*. La première a pour objectifs généraux la définition des politiques d'accès, politique du personnel, politique sur les programmes d'études, méthodes et matériaux, politique de ressourcement, politique communautaire, politique d'évaluation. La seconde s'intéresse essentiellement à la promotion linguistique via les officiels/gouvernements, les institutions, les groupes de pression et les individus. Les objectifs fonctionnels visés sont *reacquisition*, *maintenance (foreign language/second language)*, *shift* d'un côté et *intellectualization (language of science, language of professions, language of high culture, language of the law)* de l'autre.

Toutefois, il est important de préciser que les frontières entre les différents types de planification ne sont pas étanches. L'on ne saurait considérer l'*acquisition* et le *prestige planning* sans que n'interviennent des opérations sur le statut et le corpus des LENO. Par exemple, sur le plan méthodologique, on distingue la LE de la L2. L'apprentissage et la promotion ne sauraient ignorer ces paramètres qui définissent le type de langue à enseigner.

Quoi qu'il en soit, quelle que soit la typologie de planification, sa mise en œuvre dépend de la politique linguistique qui est définie dans des documents normatifs.

## II. Cadre normatif et institutionnel de l'enseignement des LENO au Cameroun

Il a été établi précédemment que la politique linguistique peut être régionale, nationale ou internationale. Quels sont les documents normatifs et législatifs qui la définissent au Cameroun ?

## II. 1. Plan national

En s'appuyant sur les constitutions camerounaises de 1961 et 1996 qui consacrent le bilinguisme officiel et la promotion des LN, Ngouo (2022) affirme que «There is no legal provision in the constitution or any law, prescribing the conditions for the teaching of foreign languages in Cameroon». Il renchérit en convoquant la loi d'orientation de l'éducation en ses articles 5 sur les *objectifs de l'éducation* et 11, 15, 16, 17 sur l'élaboration de la mise en œuvre de la politique et du financement de l'éducation. On pourrait donc lui donner raison de prime abord sur la non-évocation explicite des LENO. Sauf qu'en analysant l'alinéa 1 de l'article 5 de ladite loi, le profil des citoyens camerounais est défini comme suit : «enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun». Par conséquent, on est en droit de se demander si l'ouverture au monde prescrite par l'État camerounais peut-être atteinte sans l'enseignement des langues et cultures étrangères ?

La réponse est sans doute négative, car c'est même cette loi qui fonde juridiquement l'enseignement des LENO. Une position partagée par Hatolong Boho (2020, p.49) qui l'inscrit dans un premier temps dans le prolongement de la politique linguistique des administrations coloniales et postcoloniales favorables à ces langues. Sa seconde hypothèse situe par ailleurs un tel fondement dans l'adoption par le Cameroun de la *stratégie de partenariat gagnant-gagnant* ou de *coopération Sud-Sud* tournée vers des partenaires alternatifs comme la Chine, le monde arabe et d'autres pays occidentaux et d'Amérique comme l'Italie, le Portugal ou le Brésil. Quelles que soient les interprétations faites de ces dispositifs juridiques, le décret n° 2002/004 du 4 janvier 2002 organisant le ministère de l'Éducation nationale avait déjà prévu l'enseignement du chinois, de l'italien, du portugais et du japonais dans les établissements secondaires à la suite des autres langues déjà présentes dans l'offre de formation : l'allemand et l'espagnol à partir de 1951 (Massock, 2020, p.172), l'arabe en 1959 (Nko'o, 2020, p.65).

La piste de la diversification des partenaires dans la politique étrangère et les stratégies de développement du Cameroun est renforcée à la lecture de Nyonka'a, Adinamba et Ngolli (2022). La présence des LENO (jusqu'à-là absentes dans le sous-système anglophone) ne serait que l'expression de la *politique d'indépendance, de non-alignement et de coopération sans exclusive* adoptée par le Cameroun sur le plan extérieur et intérieur.

Il n'existe malheureusement pas un document de planification linguistique globale explicitant l'apport attendu des LENO pour le développement de la nation et les actions à mener dans ce sens. Ces dernières sont sectorielles et à la discrétion des ministères en charge de l'éducation. En ce qui concerne les enseignements se-

condaires, elles sont contenues dans les arrêtés ministériels, les lettres circulaires, les programmes d'études, les guides pédagogiques, les manuels scolaires...

## II. 2. Plan supranational

Sur le plan supranational, l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses organismes affiliés, à l'instar de l'UNESCO, font des recommandations aux États signataires sur des sujets variés. Ces États s'engagent à les appliquer. Contrairement à ce qui est dit, les financements qui accompagnent les différents programmes élaborés les rendent de fait contraignantes. La conséquence immédiate est l'abandon de la souveraineté nationale de certains états sur des questions qui engagent le destin de leurs nations. En ce qui concerne les questions linguistiques, on peut s'appuyer dans un premier temps sur l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui affirme :

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

On peut aisément déduire de cette citation, l'apport des langues comme vecteur de compréhension, de tolérance et d'amitié, donc de paix entre les nations, les groupes sociaux ou religieux.

Dans un second temps, l'importance reconnue aux langues sera matérialisée par le programme d'éducation multilingue, qui sous l'égide de l'UNESCO verra la consécration d'une journée internationale de la langue maternelle. Dans le principe, l'alphabétisation se fait dans la langue nationale de l'apprenant en introduisant progressivement d'autres langues. Comme l'indique l'UNESCO dans son site [www.unesco.org](http://www.unesco.org) :

L'éducation multilingue favorise non seulement des sociétés inclusives, mais contribue également à la préservation des langues non dominantes, minoritaires et autochtones. Elle est la pierre angulaire d'un accès équitable à l'éducation et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les individus.

Hormis l'ONU et l'UNESCO, l'Union Européenne a élaboré un Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il prescrit une échelle à quatre niveaux de compétences en LE (A1, A2, B1, B2, C1, C2). S'il est vrai que l'ouverture au monde, qui se traduit par le contact avec la langue et culture étrangère, peut se faire dans son propre pays ou à l'extérieur dans le pays de la langue cible, n'est-il pas pertinent, en ce qui concerne les langues européennes, de prendre en compte le document de planification qui définit leurs modalités

d'enseignement/apprentissage (EA)? C'est sans doute cette réflexion qui justifie la prise en compte du CECRL au même titre que les savoirs disciplinaires et procéduraux élaborés par la linguistique, la pédagogie et la didactique, lors de la définition des instruments de planification de l'EA des LENO sur le plan national.

### III. Instruments et moyens d'implémentation des politiques linguistiques au secondaire

Pour rappel, la planification linguistique désigne la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique. Pour atteindre ces objectifs, des instruments et moyens divers sont mobilisés par les États et leurs partenaires, chacun en fonction de ses ressources et intérêts. Quels sont donc les dispositifs de planification locaux et internationaux d'EA et de promotion des LENO aux enseignements secondaires?

#### III. 1. Dispositifs locaux d'EA et de promotion des LENO

La matérialisation de la planification s'opère par la mise en place de dispositifs d'EA et de promotion des LENO. Elle part de la désignation des organes de planification, de contrôle et d'évaluation à l'élaboration des documents et supports d'EA et de promotion, de la formation des enseignants à la définition des instruments et stratégies d'implémentation, sans oublier les financements qui permettent de réaliser l'ensemble des opérations.

- **Organismes de planification, de contrôle et d'évaluation**

Selon l'organigramme du Ministère des Enseignements Secondaires, la planification, le contrôle et l'évaluation de l'EA des LENO reviennent à l'inspection pédagogique des lettres, arts et langues (IP/LAL)<sup>8</sup> qui regroupe les disciplines suivantes : LENO (Allemand, Espagnol, Arabe, Italien, Chinois), LN, Arts, English. Les acteurs impliqués dans cette macro et micro chaîne pédagogique sont les inspecteurs pédagogiques nationaux (IPN), les inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR), les animateurs pédagogiques (AP) et les enseignants.

- **Documents et supports d'orientation de l'EA et de la promotion**

Les *séries* et les *disciplines* sont définies par des *arrêtés* et des *lettres circulaires*. L'enseignement des LENO débute au premier cycle en classe de 4<sup>ème</sup>. Le *quota horaire* est passé de 4 heures hebdomadaires à 3 heures, puis 2 heures depuis l'avènement de l'APC. Elles sont rangées dans le domaine d'apprentissage des *langues et littératures* qui regroupe les disciplines suivantes : français, anglais, LV2, langues

---

8 Cette inspection était précédemment appelée LALE (lettres, arts et langues étrangères) avant la réforme qui éclate le ministère de l'éducation nationale (MINEDUC) en 3 ministères distincts (éducation de base, enseignements secondaires, enseignement supérieur).

anciennes ou lettres classiques (Latin, Grec), littérature (anglais et français). Sur les 6 séries littéraires du second cycle<sup>9</sup>, les LENO interviennent dans les matières du 1<sup>er</sup> groupe de 4 séries.

### **Définition des séries et disciplines des classes littéraires du second cycle**

Série A2 : Lettres (Latin, Langues vivantes 2)		
Matière	Horaire hebdomadaire	Coefficient
LV2	3h	3
Série A4 : Lettres et LV2 (Langues vivantes 2)		
Matière	Horaire hebdomadaire	Coefficient
LV2	3h	3
Série A5 : Lettres et LV2/LV3 (Langues vivantes 2 et Langues vivantes 3)		
Matières	Horaire hebdomadaire	Coefficient
LV2	3h	3
LV3	3h	3
Série ABI : A4 Bilingue (lettres, LV2, bilingue spécial)		
Matières	Horaire hebdomadaire	Coefficient
LV2	3h	3

Le second cycle a également vu la réduction du quota horaire des LENO passant de 4 heures à 3 heures. Il importe de rappeler que les LENO sont absentes dans les séries scientifiques comme dans le sous-système anglophone et qu'elles ont fait leur entrée dans certaines spécialités de l'enseignement technique à la faveur de l'adoption de l'APC.

À côté de ce dispositif de cadrage et orientation des filières, on a les *programmes d'étude*, et les *guides pédagogiques* qui planifient l'EA (savoirs, savoir-faire, savoir-être, méthodologie, dispositif d'évaluation), les *manuels officiels et non-officiels* qui appliquent les programmes, les *programmations pédagogique-didactiques annuelles* (projets pédagogiques) et les *fiches pédagogiques*. Il se dégage ici un triple niveau de responsabilité : *macro* pour les inspecteurs pédagogiques concernés par la conception des programmes, *méso* pour les établissements et les enseignants chargés de l'élaboration des projets scolaires, *micro* pour les enseignants chargés de la conception des projets pédagogiques conformes aux prescriptions curriculaires des instances pédagogiques.

---

9 Cfr. Arrêté n° 227/18/MINESEC/IGE du 23 AOUT 2018 portant redéfinition des séries et des disciplines des classes du second cycle de l'enseignement secondaire général et modifiant certaines dispositions de la Lettre Circulaire n° 834/G/MINEDUC/IGP/ESG du 02 juillet 1974 fixant les horaires dans les établissements de l'enseignement général, ainsi que les dispositions de la lettre circulaire n° 50/D/34/MINEDUC/GP/ESG du 03 octobre portant révision des coefficients attribués aux disciplines de l'enseignement secondaire général.

## • **Formation et recrutement des enseignants**

Parmi les institutions chargées de l'application des politiques et planifications linguistiques, la formation des maillons essentiels à l'EA et à la promotion des LENO au secondaire, notamment les enseignants, incombe aux *Écoles Normales Supérieures* (ENS). Le Cameroun s'est doté au fil du temps de 3 de ces institutions : d'abord l'ENS de l'Université de Yaoundé 1, ensuite l'ENS de l'Université de Maroua, et plus récemment celle de l'Université de Bertoua.

## • **Instruments et stratégies**

En tant qu'acteurs de l'implémentation des planifications linguistiques, les enseignants s'occupent des activités d'EA auxquelles ils associent des activités post et périscolaires (clubs de LENO). Pour les accompagner, les instances pédagogiques définissent des stratégies et des instruments tels que les séminaires et journées pédagogiques pour la formation continue et les visites d'inspection (conseils, chiffrées) pour le suivi et le contrôle de leurs actions pédagogiques. Par ailleurs, des fêtes internationales dédiées à ces LENO sont célébrées dans certains établissements scolaires. Cependant, ces célébrations, fruits d'initiatives personnelles de certains enseignants, chefs d'établissements et inspections pédagogiques, sont officieuses, car elles ne sont pas inscrites dans le calendrier officiel de l'année scolaire<sup>10</sup>. De surcroît, pendant longtemps, les enseignants de certaines LENO bénéficiaient d'un stage d'imprégnation linguistique dans les pays cibles de leurs langues respectives. Cette mesure a été interrompue. Il serait intéressant de conduire une étude pour connaître les raisons de l'arrêt de cette stratégie.

## • **Financements**

Les dispositifs ci-dessus énoncés demandent des accompagnements financiers de l'État camerounais et des partenaires étrangers conformément aux accords culturels et éducatifs bilatéraux et multilatéraux.

## • **Accords bilatéraux/multilatéraux**

Parmi les définitions du mot accord proposées par Virally (2015, pp.135-145), celles qui suivent paraissent plus claires et synthétiques. Au sens général, l'accord est une « communauté de vues sur un point déterminé, sur une question, sur un choix, etc. ». Dans un sens particulier, il désigne l'« acte intervenu entre deux ou plusieurs parties par leur consentement mutuel, destiné à produire des effets de droit, quels qu'en soient les parties, l'objet, la forme ». Les accords peuvent être bilatéraux (entre deux parties) ou multilatéraux (entre plusieurs parties). Ils couvrent des champs variés (politique, économique, culturel, militaire...). Les accords économiques s'accompagnent généralement du culturel dans une logique

<sup>10</sup> Il s'agit de l'arrêté interministériel publié en début de chaque année scolaire pour fixer le début et la fin de l'année scolaire, les périodes d'interruption, ainsi que les fêtes nationales et internationales à célébrer dans les établissements scolaires sur l'étendue du territoire.

de soft power. L'insertion des LENO dans le système éducatif, notamment au secondaire, est souvent négociée et s'obtient avec des contreparties (financement, matériel didactique, technologies, programmes de mobilité...). À côté de ces ententes entre États, il y a les accords-cadres qui peuvent être signés avec des universités, des écoles ou des centres linguistiques.

En effet, l'absence d'un document de planification linguistique définissant une vision d'ensemble de la contribution des LENO au développement individuel et collectif des Camerounais milite en faveur d'initiatives sectorielles des ministères en charge de l'éducation dont la synergie d'action avec le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) reste à promouvoir.

### **III. 2. Dispositifs internationaux**

Parallèlement aux dispositifs locaux, il existe des dispositifs internationaux dédiés à l'EA et à la promotion des LENO avec plus ou moins la même structuration (documents et supports d'orientation de l'EA et de promotion, organismes de planification, de contrôle et d'évaluation, instruments et stratégies, financements).

#### **• Documents et supports d'orientation de l'EA et de Promotion**

Chaque pays élabore ses propres documents de planification linguistique. Toutefois, la constitution de l'Union Européenne a favorisé des réflexions communes sur le cadrage de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des langues européennes. Le document issu de cette mutualisation est le Cadre Européen Commun de Référence (CECRL). Il n'est pas coercitif, car il s'agit de recommandations qui sont conscientes des spécificités linguistiques, contextuelles et scientifiques. S'agissant de la langue chinoise, bien qu'elle puisse s'inspirer du CECRL, elle dispose néanmoins de ses propres documents de cadrage.

#### **• Organismes de planification, de contrôle et d'évaluation**

Les principales structures en charge de l'implémentation des politiques linguistiques à l'extérieur sont les ministères des relations extérieures. Ces derniers collaborent avec les ministères en charge de l'éducation, ainsi qu'avec certaines structures privées dans le financement des activités, des projets en faveur du développement et de la promotion de leurs langues et cultures à l'étranger. Au nombre des structures les plus connues au monde qui secondent les États dans ces missions spécifiques, on peut citer l'Institut Confucius (Chinois), l'Institut Goethe (Allemand), l'Institut de langue et Culture (Italien), la société Dante Alighieri (Italien). Ces différentes structures établissent généralement des représentations locales dans les pays étrangers. Mais ce n'est pas toujours le cas pour certaines. Il importe aussi de rappeler que les représentations diplomatiques qui secondent les ministères des relations extérieures disposent de bureaux des affaires culturelles pour le suivi, le contrôle et l'évaluation des activités.

### • Instruments et stratégies

Les instruments et stratégies développées sont variés. Les moyens mis pour leur implémentation dépendent du niveau économique et des objectifs et ambitions de chacun. On peut citer entre autres :

- les accords de partenariats, les conventions ;
- le financement des séminaires de formation ;
- le don en matériel didactique ;
- le financement de la célébration des journées internationales des LENO ;

Le recrutement et la formation des enseignants : plusieurs programmes de mobilité au bénéfice des enseignants et des apprenants sont mis sur pied sur le plan international pour leur formation et leur recrutement. Pour la formation, les bourses d'études à court, moyen et long terme constituent l'instrument principal. Si on prend l'exemple de l'Italien, le Ministère Italien des Relations Extérieures recrute des lecteurs de rôle et des lecteurs locaux<sup>11</sup> pour renforcer l'EA de l'Italien dans les universités étrangères.

Chacune de ces mesures nécessite des financements.

### • Financements

Les financements des actions et stratégies de planification linguistiques proviennent des gouvernements, qui reçoivent également le soutien financier des ONG, des organismes privés, de l'Union Européenne etc.

Malheureusement, l'implémentation des éléments de planification ci-dessus répertoriés dépend des représentations diplomatiques qui agissent en fonction des ressources humaines et financières disponibles et des priorités définies. Rien ne garantit que ce qui est déclaré et prévu sera forcément implémenté sur le terrain. Si un pays comme la Chine bénéficie par exemple d'une forte visibilité dans l'espace public camerounais, cela tient sûrement de l'ambition d'associer l'hégémonie économique à l'hégémonie culturelle et linguistique. Pour ce faire, tous les moyens sont mis en œuvre pour élaborer les stratégies, identifier les instruments permettant d'attirer et motiver le plus grand nombre d'apprenants. En comparaison, l'on dénote une certaine timidité pour l'allemand et l'Italien, et une quasi-absence de stratégies allant dans le même sens pour l'espagnol et l'arabe.

## **IV. Enjeux et perspectives de l'EA des LENO ou Disciplines Auxiliaires de Médiation (DAM)**

Les dispositifs ci-dessus listés rencontrent un certain nombre d'obstacles à leur implémentation. Ces réalités endogènes contraires ne peuvent être surmontées que par un rappel, voire une redéfinition du rôle des LENO.

<sup>11</sup> Le lecteur de rôle est un enseignant expatrié. Le lecteur local, comme son nom l'indique, est recruté in loco. Tous deux sont payés par le Ministère Italien des Relations Extérieures.

## **IV. 1. Problèmes de l'EA des LENO au secondaire**

Les problèmes ci-dessous répertoriés sont inhérents au contexte d'EA des LENO.

### **• L'influence des représentations linguistiques**

Qu'appelle-t-on représentations linguistiques? Les deux définitions qui retiennent l'attention sont tirées de Petit Jean (2009, pp. 36-40). La première vient de Labov (1966) qui parle de «d'imagerie linguistique collective» qui proviendrait d'un sentiment «d'insécurité linguistique». La seconde est énoncée par Moore (2004) : «les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues». Ces images disposent d'une grande influence quant aux stratégies et procédures établies pour apprendre et employer la langue ainsi représentée.

En plus de n'avoir aucune base scientifique, elles se manifestent par des énoncés pré judicatifs qui obtiennent une adhésion automatique et qui sont entendus et transmis sans recherche de justification ou d'explication (Petit Jean, 2009, p. 49). À titre illustratif, voici un échantillon d'énoncés pré judicatifs relatifs à l'EA des LENO au Cameroun, provenant aussi bien des parents que des responsables éducatifs (enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs pédagogiques, hauts responsables) :

- « Au lieu d'apprendre nos langues maternelles, on apprend les langues des autres. » ;
- « Les deuxièmes langues ne servent à rien. » ;
- « On a déjà l'allemand et l'espagnol, pourquoi surcharge-t-on les enfants en ajoutant le chinois et l'italien ? » ;
- « On doit même supprimer les deuxièmes langues là ! » ;

Ce sentiment d'inutilité des LENO, fortement partagé, aussi bien au niveau des masses qu'au niveau stratégique de certaines instances étatiques décisionnelles, est à mettre au compte de l'insécurité linguistique et du manque de connaissances sur le sujet. L'insécurité linguistique se développe dans un contexte de compétition linguistique à l'instar de celle générée par la pluralité du paysage linguistique camerounais. On peut aisément comprendre l'insécurité suscitée par les LENO dont la présence peut être jugée conflictuelle. Par ailleurs, ce sentiment est renforcé d'une part, par l'absence de promotion, de vulgarisation des questions d'éducation et de politique linguistique, et d'autre part, par l'interprétation relative des textes normatifs fondant la structuration de l'éducation (la constitution, la loi d'orientation de l'éducation, le DSCE<sup>12</sup>, la SND30<sup>13</sup>,...), avec une tendance à la marginalisation

12 Le DSCE est l'acronyme du Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi. Publié en 2009, il visait à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

13 Le DSCE sera complété par la SND30 ou Stratégie Nationale de Développement.

des LENO. Cette dernière se traduit généralement par la réduction du temps imparti à l'EA.

- **Attractivité et utilité des LENO**

Le sentiment d'inutilité des LENO provient de la visibilité limitée sur l'adéquation formation-emploi. En d'autres termes, la question généralement posée est celle des débouchés directement liés à une compétence linguistico-communicative en LENO. Cette problématique embarrasse grandement les enseignants qui sont constamment interpellés par les parents sur les opportunités d'insertion socioprofessionnelle. Jusqu'ici, les débouchés les plus en vue se limitent aux métiers d'enseignant et de traducteur/interprète. Malheureusement, même ce secteur a perdu son attractivité.

En effet, on est parti d'une réduction progressive du nombre de places aux concours d'entrée dans les ENS, à l'interruption de l'intégration directe des lauréats dans la fonction publique. Les enseignants du secondaire sont dorénavant formés en modalité *auditeur libre*<sup>14</sup>, avec un rehaussement du coût de la scolarité. Est-ce à dire qu'en dehors de ces secteurs, qui n'intéressent pas tout le monde, l'on ne saurait trouver une autre utilité aux LENO ?

- **Interprétation biaisée des documents stratégiques d'orientation de l'éducation**

L'action pour le développement des pays africains a été guidée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis en l'an 2000 par les Nations Unies. Dans la continuité, les 193 pays membres de l'ONU adoptent en 2015, le programme de développement durable à l'horizon 2030. Le but visé était de mettre fin à la pauvreté et de construire un monde plus durable au cours des 15 années suivant son adoption. Dans le secteur éducatif, les Objectifs de Développement Durable (ODD) conduiront à un vaste chantier de réformes visant l'adaptation des curricula aux buts visés. Chaque pays africain s'attèlera, sous la coordination de plusieurs instances internationales<sup>15</sup>, à élaborer des documents stratégiques planifiant l'atteinte des ODD. Le résultat le plus palpable est l'adoption de l'APC dans plusieurs pays.

Au Cameroun, deux documents stratégiques fondent les réformes curriculaires du système éducatif : le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour la décennie 2010-2020 (Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation) et la Stratégie Nationale de Développe-

---

<sup>14</sup> Le statut d'auditeur libre permet à toute personne intéressée de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours, une formation sans condition préalable de scolarité, d'examen ou concours.

<sup>15</sup> (UNESCO, UNICEF, CONFEMEN, OIF, Union Européenne, Banque Africaine de Développement (BAD), coopérations belge, canadienne et française, etc.)

ment 2030 (SND30) qui ambitionnent l'émergence du Cameroun en 2035. Les grandes orientations de la politique éducative et ses principes directeurs formulés sont les suivants : renforcement du bilinguisme, promotion des langues et cultures nationales, renforcement de l'éducation civique, etc. (DSCE, chap.3), éducation, formation, employabilité (chap. 4, paragraphe 4.2 de la SND30), promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et de la citoyenneté (chap. 6, paragraphe 6.2 du DSCE). En plus de ces principes, l'accent est mis sur la professionnalisation des enseignements, l'enseignement technique, les nouvelles technologies et l'éducation de la jeune fille.

Les interprétations faites de ces principes directeurs ont conduit progressivement à la marginalisation des LENO, comme si ces dernières étaient exclues du multiculturalisme prescrit. La conséquence palpable de cette interprétation est la réduction progressive de leur quota horaire au secondaire. Ce constat fait planer le spectre de leur suppression pure et simple, au prétexte de l'application du DSCE et de la SND30, alors que ces documents, qui ne sauraient s'opposer au choix du multilatéralisme fait par le Cameroun, ne prescrivent nulle part cette mesure.

### • **Programmation des cours de LENO**

La marginalisation des LENO se manifeste à travers deux phénomènes : la réduction drastique du quota horaire et l'attribution arbitraire et non avantageuse des périodes de cours.

S'agissant de la réduction du quota horaire, selon les sources de l'Inspection de Pédagogie en charge des Lettres, Arts et Langues (IP/LAL), elle s'est opérée à la faveur de l'adoption en 2011 de l'APC. Au cours des échanges entre les hauts responsables des inspections pédagogiques chargés du cadrage de la refonte des programmes, l'hostilité vis-à-vis des LENO a été manifestée par certains qui ont proposé leur suppression pure et simple. Le motif avancé était l'inutilité et la surcharge des apprenants. Valablement défendus par leur représentant, les LENO s'en sortiront avec 1h en moins, passant de 4h à 3h dans les programmes d'étude du 1<sup>er</sup> cycle signés en 2014, avec néanmoins la promesse d'une compensation au second cycle qui passerait à 5h. En lieu et place, l'on a assisté à une seconde réduction en 2023 lors de la révision des programmes du 1<sup>er</sup> cycle, faisant passer le quota horaire de 3 à 2h. Cette seconde réduction aurait été justifiée par 2 facteurs. D'abord le nombre élevé de nouvelles disciplines obligatoires ces trois dernières décennies (informatique, langues et cultures nationales, arts plastiques, musique, arts cinématographiques), ensuite l'application des recommandations de l'UNESCO relatives à la réduction des périodes de cours et des heures de cours. Sans amoindrir l'importance de ces déterminants, il est déplorable que les spécialistes de LENO n'aient pas été associés à la réflexion, notamment pour proposer des solutions compatibles avec le développement des compétences dans leur discipline. L'on est en droit de se demander comment assurer l'adéquation entre

contenus, niveau d'apprentissage et niveau de langue, lorsque le quota horaire est défini de façon arbitraire par des mains non expertes en LENO?

L'attribution non avantageuse des périodes de cours constitue également un handicap qui se manifeste par le positionnement systématique des deuxièmes langues dans l'après-midi dans certains établissements. Le passage à 2h de cours au premier cycle a aggravé la situation avec parfois des heures de cours éclatées entre les pauses récréatives (1h avant et 1h après), rendant de fait ardues la planification des enseignements et la gestion du temps. En plus des représentations linguistiques et de l'ignorance, cet état des choses serait également lié aux représentations sociales et à l'autoglorification de soi et de son parcours académique. Il en résulte une classification des disciplines par importance, avec une préférence et présence accordée à celles qu'on a étudiées.

### • **Infrastructures**

Les problèmes infrastructurels sont très accrus dans notre système éducatif. On peut citer entre autres : des espaces insuffisants ou exigus, l'insuffisance ou l'absence de classes spécialisées, une architecture et/ou un mobilier non fonctionnel ou inadapté, des locaux vétustes, un bâti ancien ou en matériaux provisoires, des locaux peu lumineux, une mauvaise isolation thermique et/ou phonique, l'absence d'électricité, etc. Ces problèmes d'infrastructures impactent particulièrement les LENO qui sont généralement organisées en classes mixtes de deux, trois, voire quatre disciplines, avec des combinaisons inédites telles que *classe de 4<sup>ème</sup> mixte allemand/espagnol/chinois/italien*. En règle générale, la discipline qui a l'effectif le plus important occupe la salle pendant que les autres vont en transhumance à la recherche d'une salle libre.

### • **Effectifs pléthoriques**

En occident, les classes idéales ont 15 ou 20 élèves maximum. En avoir 30 est considéré comme un effectif pléthorique (Mezzadri, 2015, p. 147). Au Cameroun en revanche, surtout dans les grandes agglomérations, les classes de LENO atteignent parfois le nombre record de 130 élèves, malgré les prescriptions ministérielles qui fixent ce nombre à 60 élèves maximum, ce qui rend ardue la tâche de l'enseignant.

### • **Baisse de motivation et défections des enseignants de LENO**

Ces derniers temps, le Cameroun est frappé par une baisse de motivation et de nombreuses défections des enseignants happés par les sirènes de l'immigration canadienne et européenne. Les LENO ne sont pas épargnées. La principale raison identifiée est la quête d'un mieux-être, d'une amélioration des revenus. L'impact est particulièrement néfaste pour les nouvelles LENO dont les classes ferment progressivement du fait du manque de personnels enseignants.

- **Absence des LENO dans les classes scientifiques**

Jusqu'ici, l'option du Cameroun dans la définition des séries et disciplines de l'enseignement secondaire général est celle de l'exclusion des LENO dans les séries scientifiques. Les élèves de ces séries en ont néanmoins bénéficié pendant les deux ans du cycle d'orientation (classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>). Paradoxalement, les candidats à l'immigration pour raisons d'études se recrutent majoritairement dans ces séries.

En effet, si l'on prend le cas de l'Italie, Siebetchu (2015, p. 38) relève que les domaines d'études privilégiés par les Camerounais entre 2003 et 2014 sont : la médecine (2844 inscrits), les sciences de l'information (2081 inscrits), les sciences infirmières (1494 inscrits), les sciences économiques et bancaires (878 inscrits) et les sciences pharmaceutiques (832 inscrits). En dehors des sciences de l'information qui peuvent accueillir des profils littéraires, les autres domaines sont réservés aux étudiants ayant un *background* scientifique. Cette réalité est en contradiction avec l'option de décharger les filières scientifiques de ces matières pourtant utiles pour leur insertion sociolinguistique dans les pays d'accueil ou pour les contacts avec les ressortissants de ces pays résidant au Cameroun. Pour pallier leurs carences en langues, ces étudiants se tournent vers les centres linguistiques privés pour obtenir des certifications en LENO.

- **Absence des LENO dans le sous-système anglophone**

Parmi les résolutions des états généraux de l'éducation qui ont abouti à la loi d'orientation de 1998, figurait le projet d'harmonisation des deux sous-systèmes éducatifs du Cameroun. Cela impliquait l'insertion des LENO dans le sous-système anglophone où elles sont absentes. À date, cette mesure qui divise les intellectuels et les politiques n'a pas encore été appliquée, car elle se bute à la résistance de ceux qui voient en elle une tentative d'assimilation du sous-système éducatif anglophone par le sous-système éducatif francophone. Il n'en est pourtant rien, car les nombreux Camerounais de la diaspora résidant en dehors des pays anglophones peuvent attester aujourd'hui de l'utilité des LENO. Priver les jeunes des régions anglophones de leur enseignement est contraire à l'ouverture au monde prescrite par la loi d'orientation qui ne se limite pas aux pays anglophones.

Après avoir passé en revue les problèmes qui minent l'EA des LENO, il conviendrait de s'attarder sur l'apport de ces dernières pour lever l'équivoque persistante sur leur utilité.

## **IV. 2. Importance et apport des LENO au développement**

Les opposants à la généralisation de l'EA des LENO au Cameroun, à l'instar de Ngouo (2022), indiquent qu'elles sont nuisibles pour nos langues et cultures nationales. Cette charge devrait être laissée aux structures privées (Centres linguistiques, IPES) pour ceux qui en ont besoin et que la priorité devrait être accordée

à la promotion du bilinguisme. D'après eux, les bénéfiques ne sont pas proportionnels à l'investissement de l'État. En plus, elles favorisent l'immigration et la fuite des cerveaux parfois contraints de repasser des examens certifiant la compétence en LENO pour intégrer certaines universités étrangères. Par ailleurs, le choix de la destination d'immigration ne serait pas déterminé par l'étude préalable de ces dernières, car de nombreux pays offrent des formations de pointe en anglais. Les LENO ne seraient pas nécessaires vu que l'anglais Langue Étrangère Officielle (LEO) est la langue globale (des affaires, du commerce, de la diplomatie, etc.).

Malgré cette argumentation à charge, les pourfendeurs des LENO leur reconnaissent néanmoins une certaine utilité. Notamment dans la coopération, les voyages et études à l'étranger dans un contexte de mondialisation, sans oublier les débouchés directs requérant une compétence linguistico-communicative comme l'enseignement, la traduction et l'interprétariat. Fort de tout ce qui précède, deux options sont proposées au finish : soit la suppression pure et simple de leur enseignement, soit la sélection et l'ajout de langues des pays forts politiquement, économiquement ou militairement (russe, hindu, swahili en plus de l'allemand, du chinois et de l'anglais). Dans cette seconde option, il est suggéré la suppression de l'espagnol et de l'italien dont les pays n'apporteraient pas grand-chose sur le plan de la coopération (Ngouo, 2022). Avant de réfuter les arguments contraires, il convient de s'étendre sur ceux qui sont favorables, bien que minimisés par les opposants à leur EA.

L'EA des langues en général relève de l'éducation linguistique. Celle-ci couvre deux dimensions : une dimension instrumentale et une dimension formative. La première relève des objectifs spécifiques (savoir faire langue, savoir faire avec la langue, savoir la langue et savoir l'intégrer aux langages non verbaux) selon Balboni (1994, p. 22). La seconde relève des objectifs généraux qui couvrent trois centres d'intérêts : l'éducation interculturelle<sup>16</sup>, la socialisation et autopromotion ou autoréalisation (Balboni, 1995). Autrement dit, non seulement l'éducation linguistique vise à permettre l'utilisation pragmatique, utilitaire (instrumentale) de la langue, en plus, elle constitue un « processus, étudié par les sciences pédagogiques, dans lequel on ex ducet, c'est-à-dire qu'on aide à émerger, ce que le sujet a comme potentialités de développement de soi (autopromotion), de relation avec les autres (socialisation) et de rattachement avec son propre milieu culturel et avec d'autres milieux culturels (culturisation) » (Balboni, 1994, p. 21). De ce point de vue, la question essentielle est celle de l'association de ces deux dimensions.

Les langues en général et les LENO en particulier jouent donc un rôle crucial dans le développement socio-économique et culturel des pays sur les plans individuel et collectif. De manière spécifique, les cinq avantages suivants sont à mettre à l'actif de ces enseignements :

---

16 Elle regroupe trois aspects : l'acculturation, l'interculturalisation et le relativisme culturel.

**a. Les compétences linguistiques et économiques :** la maîtrise des LENO ouvre des portes sur le marché du travail national et international. Les entreprises et les représentations linguistiques recherchent souvent des candidats capables de communiquer dans plusieurs langues, ce qui augmente l'employabilité des jeunes.

**b. Les échanges culturels :** l'apprentissage des LENO favorise la compréhension interculturelle. Les élèves ont ainsi accès à d'autres cultures, renforçant ainsi les liens entre les pays et contribuant à la paix et à la coopération internationale.

**c. L'accès à l'éducation supérieure :** beaucoup d'institutions d'enseignement supérieur exigent la connaissance d'une LENO. Cela permet aux étudiants de poursuivre leurs études à l'étranger et d'enrichir leur expérience académique.

**d. Le développement personnel :** l'apprentissage des LENO stimule le développement cognitif, améliore la mémoire et renforce la capacité d'adaptation, l'autopromotion et la socialisation sur les plans local et international. Ces compétences sont essentielles dans un monde en constante évolution.

**La promotion de la diversité linguistique :** les LENO contribuent à la préservation et à la valorisation des langues et cultures, favorisant ainsi une société plus inclusive.

Les avantages ci-dessus exposés confèrent aux LENO le statut de *Disciplines Auxiliaires de Médiation*<sup>17</sup> (DAM), car elles concourent à la médiation culturelle, scientifique, technologique, politique, diplomatique, économique, collective et individuelle. Elles transcendent les clivages disciplinaires, car elles sont utiles aux apprenants de l'enseignement secondaire général (séries littéraires et scientifiques) et de l'enseignement secondaire technique. La réfutation des arguments contraires à l'EA des LENO se fera par l'examen des questions suscitées pour justifier leur suppression pure et simple ou alors la nécessité d'un meilleur choix de celles qu'il faut maintenir dans le système éducatif.

**Les LENO sont-elles nuisibles à l'épanouissement des langues et cultures nationales et au développement du bilinguisme ?**

Si les âges proposés pour le début de l'apprentissage des langues varient d'un auteur à un autre, tous admettent qu'il faut commencer très tôt, car le degré de plasticité du cerveau favorable à l'acquisition de la langue maternelle et des LE n'est pas permanent. Cette idée permettra à Lenneberg (1967) cité par Savli (2011, pp. 2-3) de théoriser la « période critique » de l'acquisition linguistique qui va de 2 ans à l'âge de la puberté. À ce titre, les LENO ne sauraient être un obstacle à l'épanouissement des LNC. Tout dépend de la politique et de la planification mises en place par l'État. Par exemple, l'option du choix du français et de l'anglais comme LEO a porté un coup aux LNC qui régressent de plus en plus dans le milieu familial. Fort de ce constat, l'État s'est résolu à intégrer leur enseignement

17 Ce concept innovateur est une création des auteurs de cet article.

pour inverser la tendance. L'option de ces dernières comme langues de scolarisation était pourtant envisageable à la suite de la proposition du projet PROPELCA<sup>18</sup>. Cependant le choix politique a été porté sur les LEO pour faciliter l'intercompréhension interethnique en contexte multilingue. Bref, tout dépend de la politique et planification linguistique. Toutes les langues peuvent cohabiter. La cellule familiale est également appelée à jouer sa partition pour la survie des LNC.

### **Devrait-on généraliser leur enseignement ou alors en laisser la charge aux structures privées (Centres linguistiques, IPES)?**

Après avoir établi la nécessité de commencer l'acquisition à un jeune âge, cette tâche ne saurait être laissée à la seule charge des structures privées où l'apprentissage linguistique relève beaucoup plus de l'andragogie qui requiert des méthodes adaptées. Par souci d'équité, l'ÉA des LENO devrait se poursuivre au second cycle pour les séries scientifiques, être généralisé dans l'enseignement technique et être inséré dans le sous-système anglophone.

### **Les bénéfices de leur enseignement ne sont-ils pas proportionnels à l'investissement de l'État?**

Le prétendre serait hâtif, car il faut distinguer le bénéfice individuel du bénéfice collectif. En effet, les accords de coopération économique s'accompagnent généralement d'accords culturels et les deux génèrent d'énormes capitaux qui sont investis dans le social, l'éducation et l'économie pour le développement durable. Tous les pays partenaires du Cameroun contribuent à leur manière au développement du pays, même s'il faut reconnaître que ces aides ne sont pas gratuites. Il revient donc à l'État de tirer son épingle dans ce jeu de dupes. Au niveau individuel, de nombreux Camerounais ont pu s'insérer sur le plan socio-économique, à l'intérieur comme à l'extérieur, grâce à leur connaissance des LENO. Que ce soit de façon directe (médiation linguistique dans le cadre des activités d'enseignements, de traduction et d'interprétation : centres linguistiques, cabinets de traduction/interprétation, enseignement secondaire, supérieur public et privé) ou indirecte par le relationnel induit par la connaissance d'une LENO (fonction auxiliaire pour une médiation culturelle, économique, etc.), qu'ils soient individuels ou collectifs, les bénéfices sont conformes aux missions de l'éducation qui, dans la loi d'orientation, sont formulées tel qu'il suit :

#### Article 4

L'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans

---

18 Le Projet opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun (PROPELCA) a été mis sur pied à la fin des années 70 pour proposer un modèle de planification linguistique axé sur le trilinguisme extensif qui prône 50 % de l'alphabétisation en LN, 25 % en LEO1 et 25 % en LEO2.

la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux.

#### **Article 5**

Au titre de la mission générale définie à l'article 4 ci-dessus, l'éducation a pour objectifs :

la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun ;

#### **Article 25**

L'enseignement dans les établissements scolaires prend en compte l'évolution des sciences et des technologies et, dans ses contenus et ses méthodes, est adapté aux évolutions économiques, scientifiques, technologiques, sociales et culturelles du pays et de l'environnement international.

### **Les LENO favorisent-elles l'immigration et la fuite des cerveaux ?**

Malheureusement oui. Il revient au gouvernement d'améliorer les conditions de vie des citoyens, de rendre attractif le secteur de l'emploi et de revoir la loi sur la double nationalité qui freine le retour d'investissements des Camerounais de la diaspora. Une action concertée devrait s'établir avec les pays d'accueil des étudiants pour faciliter le retour et l'insertion sociale. Une telle action ne peut porter des fruits que si les revenus proposés localement à ces derniers sont décents. Il revient à l'État d'organiser et d'encadrer la sortie des cerveaux dont le retour sera bénéfique à la nation.

### **Les étudiants camerounais sont-ils parfois contraints de repasser des examens certifiant la compétence en LENO pour intégrer certaines universités étrangères ?**

Oui. Cette réalité pose le problème de la reconnaissance et de l'équivalence des diplômes obtenus localement. Il est aberrant que des bacheliers et licenciés camerounais en LENO soient encore soumis aux certifications en LE pour accéder à certaines universités étrangères. La solution réside avant tout dans l'amélioration du *ranking* et du prestige de notre système éducatif à l'international et dans des accords entre nos institutions éducatives et celles des pays étrangers sur la reconnaissance de nos diplômes de langue.

### **La connaissance des LENO est-elle indispensable vu que de nombreux pays offrent des formations de pointe en anglais langue internationale de premier plan ?**

Même si les enseignements sont dispensés en anglais dans certaines universités étrangères, cela ne dédouane pas les étrangers de l'apprentissage des LENO, car elles favorisent l'intégration sociale. Hors des campus, il faudra bien com-

muniquer en LENO pour obtenir des biens et services. Par ailleurs, les bourses d'études sont généralement offertes pour les études en L1.

**En conclusion, faut-il supprimer l'EA des LENO?** La réponse est non, car cela serait contraire aux prescriptions de la politique extérieure et intérieure du pays qui mise sur le multilatéralisme. Cela serait également contraire aux prescriptions de la loi d'orientation de l'éducation, ainsi qu'aux recommandations de l'UNESCO qui encouragent le multilinguisme avec un accent particulier sur l'alphabétisation en LN, tout en intégrant les LENO. En ce qui concerne le choix des LENO à enseigner, il est vrai qu'il faut prendre en compte les récentes mutations géopolitiques qui consacrent le retour du multipolarisme du globe avec l'émergence d'un grand Sud ayant les BRICS comme fer de lance. L'intégration des langues stratégiques de ces nouveaux géants n'implique pas la suppression d'autres langues soi-disant inutiles de par le rayonnement économique modeste de ces pays. D'autant plus que les Camerounais tirent des avantages à coopérer avec tous ces pays, aussi bien collectivement qu'individuellement. D'ailleurs, certains intègrent dans leurs lignes budgétaires, des chapitres dédiés à la formation et à la prise en charge des enseignants et apprenants de leurs disciplines à l'étranger. Il revient simplement aux différents acteurs d'harmoniser les actions pour un travail synergique. Ce qui n'est pas toujours le cas.

#### **IV. 3. Harmonisation des politiques nationales et supranationales**

Il a été établi l'inexistence d'un document de planification linguistique des LENO au Cameroun, bien que ces dernières soient intégrées dans la politique linguistique du pays. Les actions sont sectorielles et n'obéissent pas à une vision d'ensemble consciente de l'apport potentiel des LENO au développement du pays. Aucune synergie d'actions n'est observée entre le secondaire et le supérieur au niveau de la planification des curricula alors même que le baccalauréat de l'enseignement secondaire général constitue le premier diplôme universitaire.

Au secondaire, on observe des disparités entre le sous-système anglophone et le sous-système francophone qui nécessitent une harmonisation, surtout en ce qui concerne les LENO. Il est vrai que l'aspect politique de cette mesure devrait être adressé au préalable pour rassurer ceux qui parlent d'assimilation des anglophones par les francophones. De façon pratique, ces enseignements pourraient commencer en 6<sup>ème</sup> et en Form 1. Leur intégration dans les séries scientifiques et leur généralisation dans l'enseignement technique serait plus en phase avec les prescriptions de la SND30 qui visent l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

L'harmonisation de la planification des LENO implique également une synergie d'actions, au lieu des injonctions contradictoires entre ceux qui réduisent

drastiquement le temps imparti à ces enseignements et les dispositifs légaux qui justifient leur présence.

La synergie d'actions devrait s'étendre aux partenaires internationaux pour maximiser l'impact des LENO. Voici quelques pistes pour y parvenir :

- arrimer, autant que faire se peut, l'enseignement local des LENO aux niveaux de langues du CECRL, car les objectifs spécifiques et généraux de leur enseignement peuvent s'atteindre à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- obtenir par des accords entre les États, entre les universités, la reconnaissance des qualifications délivrées localement ;
- mettre en valeur le statut de DAM des LENO, en créant des conditions, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour la matérialisation des fonctions auxiliaires de médiation (linguistique) directe et de médiation indirecte (médiation économique, culturelle, scientifique, technologique, politique et diplomatique) ; la seconde étant source de débouchés autres que l'enseignement, la traduction et l'interprétation ;
- élaborer des projets communs de planification linguistique des LENO pour une mutualisation des ressources,
- mettre sur pied des structures d'évaluation et de suivi des planifications linguistiques adoptées.

## Conclusion

Somme toute, la réhabilitation des LENO devient cruciale, dans un contexte où leur EA est menacé par ceux qui ne sont pas au fait de leur statut de DAM. Cette réhabilitation se fera à travers l'élaboration d'une planification linguistique permettant d'associer la dimension instrumentale à la dimension formative. Toutefois, parallèlement à l'élaboration d'une telle planification, il serait temps d'adopter un modèle éducatif multilingue intégrant LN-LEO-LENO et conforme aux dispositifs normatifs de la politique linguistique qui prescrivent la promotion des LN, du bilinguisme et du multilinguisme. Le programme d'éducation bilingue spéciale explore cette piste, bien que les LN ne soient pas les langues principales d'alphabétisation adoptées pour son application.

## Références bibliographiques

### Monographies, articles et périodiques

- Angwah, J., & Tangong, E. (2022). *Cameroon's foreign language learning culture and the paradox of English as an official language*. *Global Academic Journal of Linguistics and Literature*, 4(5), pp. 153-160.
- Balboni, P. E. (1994). *Didattica dell'italiano a stranieri*. Roma: Bonacci.
- Balboni, P. E. (1995). *Curricolo di italiano per stranieri*. Bonacci – Università per Stranieri di Siena, Roma-Siena.
- Balboni, P. E. (2014). *Didattica dell'italiano come lingua seconda e straniera*. Torino: Loescher / Bonacci.
- Borello, E., Luise, M., Pederzoli, L., & Tardi, G. (2016). *Web 2.0, language learning and intercultural competence*. *Open Access Library Journal*, 3, pp. 1-10. <https://doi.org/10.4236/oalib.1102327>.
- Calvet, J.-L. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.
- Cuq, J.-P., & Gruca, I. (2017). *Didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Daouaga Samari, G. (2016). *La notion de langue maternelle en débat au Cameroun : flou terminologique, usages stratégiques et tergiversations critiques*. *Revue de socio-linguistique, Laboratoire LADYRUS : Langues, Dynamiques & Usages*, 28. <https://www.researchgate.net/publication/305641132>.
- Dellaquila, V., & Iannàccaro, G. (2004). *La pianificazione linguistica : lingue, società e istituzioni*. Roma : Carocci Editore.
- Massock, G. C. (2020). Enseignement/apprentissage de l'allemand comme langue étrangère en milieu scolaire et contexte multilingue : le cas du Cameroun. Dans G. Moukouti Onguedou & G. Kuitche Talé (dir.), *Enseignement des langues étrangères au Cameroun : dimensions scientifiques et sociopolitiques d'une discipline. Actes des journées du Département de Langues étrangères de l'École normale supérieure de Maroua (24-25 février 2020)* (pp. 171-181). Yaoundé : Éditions Clé.
- Mbida, O. (2020). *Entre contraintes et idéaux : quelle politique linguistique pour le Cameroun ?* Laboratoire CIRPaLL. <https://revues.acaref.net> (consulté le 5 septembre 2024).
- Mezzadri, M. (2015). *I nuoviferri del mestiere*. Dans *Lingua e lingue : studi sull'insegnamento dell'italiano e delle lingue straniere* (Vol. 3, pp. 61-64). Torino : Loescher Editore.
- Ngouo, H. R. (2022). *Evaluating the pertinence of foreign languages (German, Spanish, Arabic, Chinese, Italian) in Cameroon's education curriculum: Needs for re-*

*form of the curriculum and language in education policy*. Studies in Humanities and Education, 3(1), pp. 24-47. <https://doi.org/10.48185/she.v3i1.452>.

- Nko’o Bekono, E. A. (2020). Enseignement de la langue arabe au Cameroun : ancrage sociologique, politique et pédagogique. Dans G. Moukouti Onguedou & G. Kuitche Talé (dir.), *Enseignement des langues étrangères au Cameroun : dimensions scientifiques et sociopolitiques d’une discipline. Actes des journées du Département de Langues étrangères de l’École normale supérieure de Maroua (24-25 février 2020)* (pp. 65-77). Yaoundé : Éditions Clé.
- Nyonka’a, J. T., Adinamba, C., & Ngolli, G. M. (2022). *Diversification des partenaires et formation linguistique des diplomates camerounais : avancées, limites et perspectives*. Colloque international du Cinquantenaire de l’Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Session n°2, IRIC, Yaoundé.
- Onguene Essono, L. M. (2016). *Le Cameroun, un modèle de constructions linguistiques et langagières en francophonie*. AFELSH, Université de Yaoundé I, Cameroun.
- Şavlı, F. (2011, janvier). *Une nécessité, une obligation : commencer dès le plus jeune âge l’apprentissage d’une langue étrangère*. XIe Colloque international sur la langue, la littérature et le changement – Volontariat et tolérance, Sakarya. <https://www.researchgate.net/publication/337972532>.
- Siebetcheu, R. (2015). Gli immigrati camerunensi in Italia. Dans G. Kuitche Talé & G. Pallante (dir.), 1995–2015 : 20 anni di insegnamento dell’italiano L2 in Camerun. Bilancio e prospettive. Italiano LinguaDue, 2, pp. 33-46.
- Virally, M. (2015). Le droit international en devenir : essais écrits au fil des ans. Open Edition Books, pp. 135-145. <https://books.openedition.org/ihid/4377?lang=fr>.

### **Mémoires et thèses**

- Petit Jean, C. (2009). *Représentations linguistiques et plurilinguisme* [Thèse de doctorat, Université de Provence – Aix-Marseille I & Université de Neuchâtel]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00442502>.

### **Textes officiels**

- Arrêté n° 227/18/MINESEC/IGE du 23 août 2018 portant redéfinition des séries et des disciplines des classes du second cycle de l’enseignement secondaire général.
- Décret n° 2002/004 du 4 janvier 2002 organisant le ministère de l’Éducation nationale.
- Lettre circulaire n° 834/G/MINEDUC/IGP/ESG du 2 juillet 1974 fixant les horaires dans les établissements de l’enseignement général.
- Lettre circulaire n° 50/D/34/MINEDUC/GP/ESG du 3 octobre [année non précisée] portant révision des coefficients attribués aux disciplines de l’enseignement secondaire général.

- Loi n° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972 de la République du Cameroun.
- Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.
- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. (2010). Document stratégique pour la croissance et l'emploi : secteur de l'éducation. République du Cameroun.
- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. (2020). Stratégie nationale de développement 2020-2030 : pour la transformation structurelle et le développement inclusif (SND30). République du Cameroun.

### **Sites Internet**

- <https://www.ethnologue.com>
- <https://www.unesco.org>
- <https://www.un.org>

